

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

Les cachetiers n'acceptent pas le cachot

Lors du « Téléphone sonne » scellant la fin de grève des journalistes, Jean-Marie Cavada a pu dire sans sourciller et sans être contredit que la question des intermittents à Radio France était pour lui réglée : « C'est une idée reçue, 7 standardistes étaient intermittents, ça a été réglé » !

En fait ils sont 22 et si leur sort est « réglé », à quel prix ?!

Depuis leur « règlement », ils voient leur salaire diminuer de 40% en moyenne, les CDD imposés aux téléphonistes d'émission ne sont qu'un scandaleux maquillage correspondant bien aux préconisations du rapport du Président du Collège des Employeurs de l'Audiovisuel, B. Gourinchas, qui « ne veut surtout pas créer d'emploi » !

Que sont les cachetiers de cette maison (réalisateurs, comédiens, producteurs, metteurs en onde, collaborateurs spécialisés...), des fantômes, des OVNIS sans droits ?

Pour le rapport Gourinchas « il est naturel que le motif de leur collaboration s'évanouisse une fois le projet abouti » et ce statut « n'est pas la galère trop souvent décrite ». Ils sont la bonne occasion pour qu'il préconise de « négocier une réorganisation du travail des permanents » par exemple par « l'évolution de certains métiers vers la polyvalence » !

Rappelons que les cachetiers, comme tous à Radio France ont subi le gel de la valeur du point d'indice depuis 8 ans !

Mais ce n'est pas tout, pour les cachetiers, le salaire a diminué ! :

- Aucune prime annuelle
- Pas de compensation pour le passage aux 35h
- Doublement de la cotisation chômage depuis juillet 2002 comme pour tous les intermittents sans compensation !

C'est bien la preuve qu'il existe des « intermittents maison » à Radio France !

Certes, comme il nous a été répondu, Radio France a également subi cette augmentation, mais son budget n'est pas le nôtre !

Pour celles et ceux qui ont des contrats de grille, la direction parle de gré à gré pour refuser toute mesure collective : mais le gré à gré n'existe plus pour l'immense majorité d'entre nous.

Une sorte de barème tacite nous est opposé comme une fatalité, hors toute négociation, pour faire barrage à toute discussion.

Pour rattraper un certain niveau de salaire, nombreux sont ceux obligés de multiplier les prestations, interdisant ainsi le métier à de nouveaux talents.

Pour les « vrais intermittents », les comédiens notamment, la direction nous a avoué en réunion des délégués du personnel être dans l'incapacité de remplir les nouveaux formulaires issus du fameux protocole !

Là encore Radio France ne se sent pas responsable. Pourquoi alors ne pas faire une déclaration officielle sur l'impossibilité d'appliquer ce nouveau protocole ?

Une telle déclaration de la part du principal employeur d'intermittents aiderait sans doute à son annulation.

Quelle garantie propose la direction aux intermittents « en attendant » que l'UNEDIC apporte les réponses ?

Il semble malgré tout que Radio France trouve encore de nombreux avantages à laisser une partie de ses salariés dans ce no man's land de l'intermittence !

Aucune négociation en vue, aucun rendez-vous pour les cachetiers : l'indifférence et le mépris pour toute réponse !

On préfère du côté de la direction le bricolage, le cas par cas qui fragilise chacun et nous aliène tous !

Mais nous existons et notre travail n'est pas clandestin lui !

La grille des programmes repose essentiellement sur nous : notre colère face au mur du silence opposé à nos revendications légitimes ne passera pas inaperçue pour les auditeurs.

Notre passion, notre patience ont des limites !

Le mépris de la direction porte l'entière responsabilité de notre colère.

L'ouverture de négociations pour les cachetiers, nous l'avons demandée de nombreuses fois, aujourd'hui nous l'exigeons !

Assemblée de tous les cachetiers de Radio France le vendredi 9 avril 04 de 12h 30 à 14h studio 106

Paris, le 18 mars 04.

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

📞 01 56 40 28 83 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : radio-france.snrt-cgt@worldonline.fr

Site internet : <http://perso.worldonline.fr/cgt-rf>